

Le rapport sur la coopération en matière d'eau transfrontalière disponible en 5 langues

Dossier de la rédaction de H2o
February 2022

Le deuxième rapport sur les progrès de l'indicateur 6.5.2 de l'Objectif de développement durable (ODD), portant sur la coopération en matière d'eau transfrontalière, est désormais disponible en cinq langues : anglais, français, espagnol, arabe et russe. [La cible 6.5 des ODD souligne l'importance de la coopération transfrontalière, et l'indicateur 6.5.2 suit le pourcentage de superficie d'un bassin transfrontalier à l'intérieur d'un pays disposant d'un arrangement opérationnel de coopération dans le domaine de l'eau.]

Le rapport sur l'indicateur ODD 6.5.2 suggère que les dispositions opérationnelles pour la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau sont loin d'être suffisantes. Au niveau continental, le rapport montre que l'Europe et l'Amérique du Nord ont la couverture la plus complète d'arrangements opérationnels, suivies par l'Afrique subsaharienne. Cependant, en Asie, en Amérique latine et en Afrique du Nord / Asie occidentale, le niveau des arrangements opérationnels en place pour les rivières, lacs et aquifères transfrontaliers reste faible. Au niveau national, le rapport indique que 153 pays partagent des cours d'eau, des lacs et des aquifères transfrontaliers, mais que seuls 24 pays déclarent avoir mis en place des accords opérationnels pour toutes leurs eaux transfrontalières. Ce niveau de coopération contraste avec l'une des ambitions du cadre des objectifs de développement durable (ODD), à savoir faire en sorte que tous les fleuves, lacs et aquifères transfrontaliers soient couverts par des arrangements opérationnels d'ici 2030 (ODD 6.5.2).

Un autre défi, souligné dans le rapport, concerne les aquifères transfrontaliers. Si des améliorations ont été constatées depuis le premier rapport de 2018, de nombreux pays ont encore une connaissance limitée des ressources en eaux souterraines qu'ils partagent avec leurs voisins, ainsi qu'un faible niveau de coopération. Malgré un rôle vital des eaux souterraines, seuls 12 pays font état d'accords transfrontaliers d'engagement pour les aquifères transfrontaliers. Cependant, de plus en plus de commissions de bassins fluviaux intègrent également des activités sur les eaux souterraines. Le rapport sur l'indicateur 6.5.2 des ODD met en avant l'importance des eaux souterraines transfrontalières. Les pays sont invités à rendre compte de l'état de leurs aquifères transfrontaliers, ce qui révèle également la nécessité de développer les capacités humaines et institutionnelles concernant le rôle des eaux souterraines et des aquifères dans la coopération transfrontalière. En tant que l'une des agences gardiennes du rapport de l'indicateur ODD 6.5.2, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), par le biais de son Programme hydrologique intergouvernemental (PHI), est prête à soutenir les pays pour le prochain cycle de rapports en 2023. En 2021, l'UNESCO-PHI a organisé la deuxième conférence internationale de l'UNESCO sur les aquifères transfrontaliers, ISARM 2021, qui s'est concentrée sur les défis et la voie à suivre pour la gestion des aquifères. La conférence visait à promouvoir les divers efforts d'employés par l'UNESCO et les communautés internationales et de donateurs (le Fonds pour l'environnement mondial, la Banque mondiale, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, associés à diverses agences nationales pour le développement et la coopération, afin de mettre l'accent sur les eaux souterraines en tant que moyen d'atteindre les ODD liés à l'eau. ISARM 2021 a annoncé que le PHI se concentrera sur les eaux souterraines en 2022, en préalable au Sommet des Nations unies sur les eaux souterraines qui se tiendra en décembre 2022 à l'UNESCO, à Paris.

UNESCO